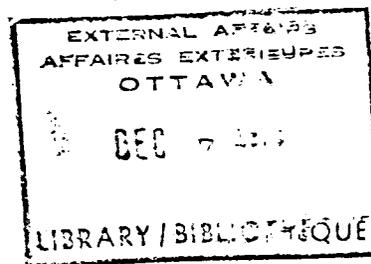


CANADA

COMMUNIQUE

N° 118

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
LE 5 NOVEMBRE 1976



RÉGLEMENTATION DES ARMES ET DÉSARMEMENT

RÉSUMÉ DE LA DÉCLARATION PRONONCÉE DEVANT LA
1^{ÈRE} COMMISSION À LA 31^E SESSION DE L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES PAR M. R. HARRY JAY,
AMBASSADEUR ET REPRÉSENTANT PERMANENT DU
CANADA AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES À
GENÈVE ET DE LA CONFÉRENCE DU COMITÉ DU DÉSARMEMENT.
NEW YORK, LE 5 NOVEMBRE 1976

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES